

LA FAMILLE GROU

AU CANADA

1671-1909

“ Souviens-toi des anciens jours,
Pense à chacune des générations ”.

(DEUT., XXXII, 7).

Jean Grou naquit à Saint-Maclou de Monte, évêché de Rouen, province de Normandie (France), en l'an 1649, d'Étienne Grou et de Judith Lefer. Arrivé au Canada vers l'an 1670, il alla s'établir au bout de l'île de Montréal en la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, et y prit des titres de concession des messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice pour une terre de soixante arpents, le 10 mai 1671. Cette propriété fait maintenant partie de la paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies.

Il épousa, à Montréal, le 23 novembre 1671, Anne Goguet, fille de Pierre Goguet (premier de ce nom arrivé au Canada en l'an 1660); et de Louise Garnier, de la paroisse de Ville-Marie. — Pierre Goguet était originaire du diocèse de Larochele. — C'est sur sa propriété au bout de l'île, appelée « la coulée de Jean Grou », que le 2 juillet 1690, les Iroquois tuèrent plusieurs français au nombre desquels se trouvaient le Sieur Coulombe et le chirurgien de la paroisse, Antoine Chaudillon. Comme on craignait une nouvelle attaque, on enterra ces corps à la hâte, au même lieu, et ce ne fut que le 2 novembre 1694 que leurs ossements furent transportés au cimetière. (Registres de la Pointe-aux-Trembles).

D'après le recensement fait en 1681, Jean Grou était cultivateur et cordonnier. Il avait alors trois enfants vivants; et en outre de son mobilier, il possédait un fusil, quatre bêtes à cornes et dix arpents de terre en culture (Sulte : *Histoire des Canadiens français*).

Ses deux fils, Pierre et Jean, seuls garçons survivants à la mort de leur père, épousèrent à Montréal, le premier : Gabrielle Cherlot dit Desmoulins en 1703, et le second : M.-Jeanne Cousineau en 1708, et vinrent peu de temps après s'établir tous deux à Saint-Laurent, en la Côte de Notre-Dame-des-Vertus, sur une propriété concédée à eux par les messieurs du Séminaire, le 14 septembre 1705, et d'une superficie de neuf arpents de front et de longueur jusqu'à la « Rivière-des-Prairies » ; la « Côte Saint-Louis du Bois-Franc » a été faite plus